

Pénurie

Evaluations

ANALYSE

Devoirs

Partenariats

FAPEO

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

LA COUR DE RÉCRÉATION, ESPACE DES POSSIBLES

Sarah GOFFIN

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Avenue du Onze Novembre, 57
1040 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

RÉSUMÉ

Les cours de récréation sont un espace central dans les écoles. En termes d'infrastructures, mais également en termes d'apprentissages scolaires et de vivre-ensemble. Plusieurs enjeux d'importance sont liés à ces cours de récréation et certains aménagements permettent de mettre en exergue l'un ou l'autre de ces aspects, tels que bien-être, vivre-ensemble, citoyenneté, créativité, afin d'améliorer la qualité de vie à l'école. Ce sont ces enjeux et ces aménagements que nous nous proposons d'aborder ici.

MOTS-CLEFS

Cour de récréation, récréation, détente, harcèlement, violence, créativité, citoyenneté, sociabilité, vivre-ensemble.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
Un microcosme aux multiples fonctions.....	3
Apprentissage des liens sociaux.....	3
Un « lâcher-prise » nécessaire.....	4
Plus de je(u), moins de stress.....	Erreur ! Signet non défini.
L'importance d'une activité physique.....	4
Péril en la demeure.....	4
Le harcèlement scolaire	4
Un espace des possibles.....	6
Invitation à la participation.....	6
Ouverture sur la créativité	6
Conclusion.....	7
Bibliographie.....	8

INTRODUCTION

La cour de récréation est bien souvent un élément central des infrastructures scolaires. A juste titre, puisque c'est ce lieu, bien spécifique à plusieurs titres, qui rassemble tous les élèves de l'établissement, et ce, plusieurs fois par jour. En effet, si c'est dans la cour de récréation que les jeunes se retrouvent pour les récrés de « dix-heures », du temps de midi et de l'après-midi, c'est également généralement cet espace qui accueille les enfants bénéficiant du service de garderie du matin, avant le début de l'école, et du soir, généralement jusque dix-huit heures. Pour ces raisons, la cour de récréation se définit comme un monde à part. Un système particulier au sein de l'établissement scolaire ayant sa dynamique propre, riche représentant de ce que les spécialistes appellent la « culture enfantine », sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Par ailleurs, « alors que de nombreux éducateurs reconnaissent l'importance centrale de l'enseignement des compétences et l'utilisation efficace et maximale du temps d'enseignement, ils se font également défenseurs des récréations entre périodes de travail intense pour permettre aux enfants de se détendre et d'interagir avec leurs pairs »¹. La récréation est une période essentielle de la journée puisqu'elle permet aux élèves de se changer les idées, de se reconcentrer pour le reste de la journée mais également de donner libre cours à leur créativité et leur imagination le temps de quelques jeux.

La cour de récréation, ainsi que les périodes de pause y étant associées, est donc formative à différents titres. Une excellente raison pour aller y voir de plus près ce qui s'y passe et ce qui pourrait s'y passer dans le futur.

UN MICROCOSME AUX MULTIPLES FONCTIONS

La récréation est un moment privilégié dans l'emploi du temps chargé des élèves et la cour de récré est un monde à part. Particulier notamment à cause de la population qu'elle rassemble en son sein : les élèves de toutes les années sont réunis, vaquant à leurs occupations, ensemble ou plus souvent séparément, dans une liberté surveillée par quelques adultes. Or, les récréations et temps de pause n'existent pas par hasard et s'expliquent de différentes raisons.

Apprentissage des liens sociaux

Pour certains enfants, ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de fréquenter une crèche ou un jardin d'enfants, l'arrivée à l'école est une première expérience de la vie en collectivité. Or, si en classe ces liens sont règlementés, les récréations permettent aux jeunes élèves de laisser libre cours à l'expérimentation de ce « vivre-ensemble », donnent la place aux initiatives, à

¹ PELLEGRINI A. D., *La récréation des enfants*, 2005.

l'apprentissage des relations avec les autres et à l'appréhension collective d'un espace commun.

Durant les récréations, les élèves se retrouvent confrontés au besoin de s'intégrer, de trouver leur place dans le groupe. Le critère incontournable pour s'intégrer au groupe ? Selon Julie Delalande, il faut, pour être accepté, se conformer aux règles, aux valeurs ainsi qu'aux pratiques du groupe², ce qui constitue à n'en pas douter un apprentissage de l'organisation de la vie collective au travers de la co-construction de règles sociales.

Un « lâcher-prise » nécessaire

Outre les garderies surveillées du matin et de l'après-midi, la cour de récréation accueille les élèves pour les pauses du matin et de l'après-midi et pour le temps de midi. Or ces périodes ont un rôle à jouer dans l'acquisition même des savoirs scolaires ! Les élèves vont en récréation pour se dégourdir les jambes, s'amuser, se détendre, manger la collation et boire un petit coup. C'est ce temps libre dédié au loisir et à la détente qui va permettre aux élèves de décompresser et de s'aérer l'esprit et d'évacuer leur stress et de revenir en classe disponibles pour les apprentissages et dans un état d'esprit adéquat.

L'importance d'une activité physique

Nous vivons dans un monde de plus en plus sédentaire : nous bougeons moins que nos parents ou nos grands-parents, c'est un fait. Or, l'activité physique, même s'il ne s'agit pas de la pratique d'un sport, est bonne pour la santé, pour le moral et pour la concentration. « Les enfants aussi ont besoin de bouger, et même plus que les adultes. Pour eux, il est recommandé de pratiquer une activité physique modérée plus d'une heure par jour. Plus tôt les enfants prennent l'habitude d'être actifs, plus longtemps ils garderont ce bon réflexe ! »³. Même si les récréations mises bout à bout ne durent qu'une heure-trente ou deux heures par jour, ce sont des moments privilégiés pour permettre aux élèves de se dépenser (jouer, courir) et de développer de bonnes habitudes et une bonne hygiène de vie.

PÉRIL EN LA DEMEURE

Harcèlement et violence scolaire

Harcèlement et violence scolaire sont devenus des phénomènes de société : les deux mots font peur et l'on en parle beaucoup. Si ces phénomènes n'ont probablement pas attendu le XXI^{ème} siècle pour émerger, ils sont de plus en plus évoqués, dans les médias et ailleurs. Or, la cour de récréation est un endroit où se cristallisent les violences, qu'elles soient visibles ou invisibles : « la cour de récréation est explicitement désignée par la majorité des élèves

² DELALANDE J., « Que se passe-t-il à la récré ? », in *Revue Sciences Humaines*, hors-série n°45, juin-juillet-août 2004.

³ « Trente minutes d'activité physique par jour », in *MangerBouger.be*, 2007.

comme lieu principal d'expression de la souffrance psychosociale vécue par eux en milieu scolaire »⁴. Indépendamment de répercussions négatives sur le développement psychosocial de l'enfant⁵, ces « phénomènes de bullying, de rejet et de harcèlement [...] (altèrent) l'aptitude de l'enfant à apprendre »⁶.

La cour de récréation : problème et solution

Sans entrer dans le détail des mécanismes du harcèlement et des comportements violents, les enfants qui y sont soumis et leurs familles se retrouvent souvent en souffrance et impuissants aux côtés d'une Ecole démunie face au problème⁷. Dès lors, comment faire face ? Une recherche-action sur la « prévention de la violence dans les cours de récréation » a vu le jour. Ce projet, initié en 2009 par les chercheurs du Centre de Recherche en Inclusion Sociale de l'Université de Mons, a comme objectif de « répondre à la nécessité d'intervenir dans le domaine de la violence scolaire en favorisant la régulation des cours de récréation et en donnant aux enseignants des outils d'intervention et de médiation adaptés aux caractéristiques particulières et à la complexité des situations de violence visible et invisibles »⁸. La mise en place du projet porte sur deux aspects distincts et étroitement complémentaires : premièrement, l'ouverture d'un espace de médiation au sein du groupe-classe afin de permettre à l'enseignant de (re)prendre la maîtrise de celui-ci, et deuxièmement, la réorganisation de la cour de récré en tant qu'infrastructure et la mise au point de l'ensemble des règles à y suivre.

« La prévention de la violence dans les cours de récréation »

Concrètement, dans ce projet, l'espace de la cour de récréation est divisé en trois zones : une zone verte, où les enfants peuvent jouer au ballon et courir ; une zone jaune, où il est possible de courir, mais où les jeux de ballons sont interdits, et une zone bleue, où il est interdit de courir et de jouer avec un ballon.

Sans entrer dans les détails du projet⁹, il nous semble particulièrement pertinent de relever ici l'importance que prend une gestion adaptée de la récréation dans la prévention des violences scolaires. La mise en place de règles simples (« ici, tu peux jouer avec le ballon », « dans cette partie avec les lignes bleues, ni course, ni ballon », ...), invite à la suppression de

⁴ HUMBEECK B., *De la relation co-éducative à la cité de l'éducation*, thèse de doctorat, Université de Rouen, 2012.

⁵ GALAND B., DERNONCOURT O. & MIRZABEKIANTZ G., « Caractéristiques relationnelles et émotionnelles des auteurs et des victimes de violence à l'école », in *Revue des Sciences de l'Education*, n°31, 2009.

⁶ HUMBEECK B., HARDY F., *Prévention de la violence dans les cours de récréation*, Centre de Recherche en Inclusion Sociale, Université de Mons, 2013.

⁷ Op. Cit.

⁸ Op. Cit.

⁹ Si vous désirez davantage d'informations, je vous invite à lire : HUMBEECK B., HARDY F., *Prévention de la violence dans les cours de récréation* », Centre de Recherche en Inclusion Sociale, Université de Mons, 2013. Ou bien à visiter le site du Centre Local de Prévention de la Santé du Brabant Wallon à cette adresse : <http://www.clps-bw.be/experience-decrire?experiencePk=152>.

compromis difficiles et nécessaires pour satisfaire et respecter les envies de chacun : jeu de balle, « chat », discussion ou jeu calme avec les copains...

UN ESPACE DES POSSIBLES

La cour de récréation est l'endroit où, ensemble, les élèves s'aèrent l'esprit entre les leçons. La cour représente donc un lieu et un temps particuliers : où l'on joue, où l'on rêve, où l'on imagine et où l'on crée... mais pas dans son coin, en perpétuelle interaction avec les autres. Davantage qu'en classe car libre de (presque) toute contrainte, on s'apprend à la sociabilité, certes, mais aussi au respect mutuel et à l'amitié.

Or, en cour de récréation, tout n'est pas tout rose. Nous avons évoqué les problèmes de harcèlement et de violence scolaire, et comment la récréation est évoquée par les jeunes comme la principale source de souffrance psychosociale à l'école. Nous pouvons également mentionner les obstacles au bien-être soulevés par les questions d'infrastructure tels que murs et sol tristes, poubelles qui débordent ou détritrus au sol : manque de respect des élèves pour leur environnement proche ou manque « d'éducation » ? Quoiqu'il en soit, les mauvaises conditions des cours de récré se ressentent sur le bien-être de chacun. Comment y remédier ?

Invitation à la participation

Comment améliorer le bien-être, le respect de l'environnement et le respect mutuel dans la cour ? Facile ! Lançons-nous dans un grand projet collectif ! Un projet qui réunira toute l'école : direction, équipe éducative, petits et grands (et parents ?). Ceux-ci, rassemblés autour d'un projet d'intérêt collectif destiné à embellir leur cadre de vie (et de travail), s'entendront forcément sur un projet commun ! Évidemment, il faudra prendre en compte les souhaits et intérêts de chacun et faire des compromis pour arriver à un consensus qui satisfasse tout le monde, mais n'est-ce pas cela aussi l'apprentissage de la vie communauté et de la citoyenneté ?

En effet, l'apprentissage de la citoyenneté ne se réalise pas que de façon « théorique », et quoi de plus concret que la mise en œuvre d'un projet participatif et collectif d'aménagement de cour de récréation ? La conséquence de celui-ci : permettre à chacun de ressentir la fierté du travail accompli et de s'approprier les résultats du projet afin d'amener chacun au respect d'une œuvre collective.

Ouverture sur la créativité

Lorsque l'on évoque l'aménagement de la cour de récréation, premier réflexe : penser aux modules et jeux « tout prêts » comme les toboggans, balançoires, bacs à sable. Une deuxième idée ? Les terrains peints au sol, agrémentés de goals, filets ou paniers, la légendaire marelle, sous toutes ses formes, éventuellement un jeu de l'oie, etc. Une série d'aménagements qui permettent de jouer tout en suivant des règles, en somme. Les règles du football ou de la marelle sont bien connues, les règles du toboggan et de la balançoire sont davantage

implicites : on monte, chacun son tour, on glisse, on recommence, ou on s'assied sur la balançoire et on se balance. Très peu de place pour l'improvisation ! Les enfants jouent et s'amuse tout en restant dans un certain cadre.

Et qu'en est-il de la créativité des élèves ? Dans certaines écoles, on prend le parti de stimuler la créativité et l'imagination en aménageant la cour par des réalisations, en peinture ou autre, laissant aux élèves toute la latitude nécessaire pour laisser libre cours à leur imagination et inventer un jeu, inventer une histoire...

CONCLUSION

La cour de récréation est un enjeu important de la scolarité de nos élèves à divers titres. Pour preuve, la récréation agit sur leur concentration, leur bien-être, pour l'apprentissage de la citoyenneté, de la sociabilité et d'un climat de groupe où il fait bon vivre, ainsi que pour la créativité et l'imagination.

Comme nous l'avons évoqué, les aménagements des cours de récréation peuvent être multiples et toucher à l'un ou l'autre (ou plusieurs) de ces aspects, favorisant ainsi certains éléments et mettant en exergue certaines valeurs.

Bien entendu, la cour de récréation idéale serait celle où chacun se sentirait accueilli, où il n'existerait ni violence visible ni violence invisible, où un projet d'aménagement aurait été conçu et réalisé en collaboration avec les élèves et l'équipe éducative, et qui permette à tous les élèves de s'adonner à leurs activités favorites dans le respect des envies et des besoins de chacun. Un tel projet est bien souvent un bon prétexte pour amener les parents à participer à la réalisation qui ne nécessite pas obligatoirement une grande débauche de moyens : quelques mains « adultes » et quelques pots de couleurs pouvant faire l'affaire pour la phase de réalisation.

Alors, quand est-ce qu'on s'y met ?

BIBLIOGRAPHIE

BOUILLON P., « Quand l'école se réinvente », in *Le Soir*, 17 novembre 2011. Consulté le 4 décembre 2013.

<http://blog.lesoir.be/salledesprofs/2011/11/17/quand-lecole-se-reinvente/>

DELALANDE J., « Que se passe-t-il à la récré ? », in *Revue Sciences Humaines*, Hors-série n°45, juin-juillet-août 2004. Consulté le 4 décembre 2013.

http://www.scienceshumaines.com/que-se-passe-t-il-a-la-recre_fr_13631.html

GALAND B., DERNONCOURT O. & MIRZABEKIANTZ G., « Caractéristiques relationnelles et émotionnelles des auteurs et des victimes de violence à l'école », in *Revue des Sciences de l'Education*, n°31, 2009.

HUMBEEK B., *De la relation co-éducative à la cité de l'éducation*, thèse de doctorat, Université de Rouen, 2012.

HUMBEECK B., HARDY F., *Prévention de la violence dans les cours de récréation* », Centre de Recherche en Inclusion Sociale, Université de Mons, 2013.

PELLEGRINI A. D., *La récréation des enfants*, 2005. Consulté le 4 décembre 2013.

<http://www.project-syndicate.org/commentary/give-children-a-break/french>

« Prévention de la violence dans les cours de récréation - recherche action de l'Université de Mons », *Centre Local de Prévention de la Santé du Brabant Wallon*. Consulté le 10 décembre 2013.

<http://www.clps-bw.be/experience-decrire?experiencePk=152>

« Trente minutes d'activité physique par jour », *MangerBouger.be*, 2007. Consulté le 4 décembre 2013.

<http://www.mangerbouger.be/-Exercice-physique,63->